

Après Les fiancailles faictes en l'eglise
Moy soubsigt prestre comis du subre entre l'homme
qui l'aura. Respart originaire de brecheu en age
De 31 ans de habitie en cette paroise de puy
3 ans de meunier de profession de anne levoier
veufve esor de defunt francois mordelet de cette
paroise sus maieure des trois parois d'au
de l'ans l'aites Les trois de marches Le 22 d'oust
27 feste de st barthelemy Le 25 de marches
du mois d'oust sans opposition civile ny civile
d'aucun empeschement canonique controlle par
par ch. l'herce pour le greffe Le 19 de helyvetant
mois de sceau de leur contentement par de
parolle express nous les avons espouses
solennellement en notre esglise paroisiale
de st quay Le 25 de helyvetant par devant l'homme
par le Louis Respart qui signent par person
de pierre le rouic qui ne signent de plusieurs
autres qui ne signent ainsi si signent par respart
Louis respart Julien le moal prestre

una diobry libra legit. de natali Brisiy de
Rehata Galion fiii p. m. Joanni Leduale p. b. huius
parochie Astorei bapt. 17. Junij 1654
diobry de Anna de Reguira inter linas 1654.

[Signature]
p. b. huius

Idemus *[Signature]* filij legit. de natali quonis de francisco

Anne le Dielen veuve de Guillaume Ropers âgée d'environ soixante
ans est morte dans la communion de notre mère la sainte Eglise en
la paroisse de saint ouay le ~~quatrième~~ ^{septième} septembre mil
sept cent dix neuf munie des sacrements de penitence du saint Viatique
et de l'extreme onction dans sa maladie mortelle et a été enterrée le
lendemain dans l'Eglise paroissiale dudit saint ouay par le sub-
stant Recteur en présence de Guillaume le Talon, pres le Dielen,
François Mordelles et Marc le Roux subrogants, et plusieurs
autres parents et amis qui ne signent.

Guillaume le Talon

Marc le Roux


François Mordelles
Pierre Bertouptre
Recteur de St. ouay